



PRÉFET DU GERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Risques
Unité Qualité de l'Eau

LE PRÉFET

Auch, le 24 octobre 2023

Monsieur,

Votre dossier de demande de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, relatif au **projet de centrale photovoltaïque solaire au sol – Centrale solaire de la Tastère – sur la commune de LA SAUVETAT** a été déposé le 30 juin 2023, et porte le numéro 32-2023-0100004622.

Un récépissé a été établi le 10 juillet 2023. **En l'absence d'opposition dans le délai imparti, l'opération projetée peut être entreprise en vertu d'une autorisation tacite**, conformément à l'article R.214-33 du code de l'environnement.

Les ouvrages, les travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation doivent être conformes au dossier déposé qui doit lui-même être compatible avec la réglementation en vigueur.

Copies de la déclaration, du récépissé et du présent courrier sont adressées dès à présent à la mairie de LA SAUVETAT où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

La décision tacite qui a été prise est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de LA SAUVETAT.

Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
P/ le directeur départemental des territoires
P/ La cheffe du service eau et risques
La Cheffe de l'unité qualité de l'eau

Natacha JUVANON

Pièce jointe :

– 1 certificat d'achèvement des travaux

Copie pour information :

Altifaune – avenue de Verdun – 34120 PEZENAS

Centrale Solaire de la Tastère – VALECO
Monsieur Sébastien APPY
188, Rue Maurice Béjart
34184 MONTPELLIER Cédex 04